Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 143 (2022)
Heft: 10

Artikel: Identifier rapidement les maladies et ravageurs des abeilles
Autor: Guichard, Matthieu
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1068369

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Identifier rapidement les maladies et ravageurs des abeilles

Matthieu Guichard, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
matthieu.guichard@apiservice.ch

L'identification précoce des maladies et ravageurs permet de réduire leur impact sur le cheptel apicole. Il est donc essentiel que les apicultrices et apiculteurs disposent d'outils les aidant à repérer les éventuels problèmes sanitaires dans leurs colonies. Le Service sanitaire apicole a édité pour cela un poster reprenant les informations principales.

Le suivi sanitaire des colonies est une tâche qui incombe directement aux apicultrices et apiculteurs. Néanmoins, l'identification peut être ardue en ce qui concerne les maladies et ravageurs dont l'incidence reste limitée ou pour ceux qui ne sont pas encore présents en Suisse : cela renforce le besoin de pouvoir accéder facilement, depuis son rucher, à un aperçu illustré des différents problèmes sanitaires pouvant être rencontrés. Le poster édité avec le présent numéro de la Revue suisse d'apiculture peut être utilisé comme référence et, si possible, être affiché au rucher pour pouvoir être consulté régulièrement en cas de doute. Si l'incertitude concernant l'identification du problème persiste, l'équipe du SSA est à disposition pour toute question (hotline gratuite 0800 274 274 ou **info@apiservice.ch** du lundi au vendredi). Si une maladie à déclaration obligatoire est suspectée ou identifiée, il est indispensable d'informer dès que possible l'inspecteur-trice des ruchers concernés. Les actions à entreprendre sont listées dans l'aide-mémoire « 2. Aperçu des maladies et ravageurs » ainsi que dans les aide-mémoire relatifs aux différentes pathologies.

Identifier les problèmes sanitaires : développer son sens de l'observation lors des visites des ruches

L'apicultrice ou apiculteur qui intervient à son rucher devrait avoir comme tâche prioritaire lors de chaque visite de s'assurer que ses colonies sont en bonne santé. Une première observation au trou de vol permet de repérer des colonies dont la faible activité nécessiterait une vérification plus poussée, afin de s'assurer qu'elle n'est pas causée par un pathogène ou ravageur. Le contrôle des déchets complète l'observation au trou de vol et permet, par exemple, d'évaluer la chute naturelle de varroas morts ou de repérer la présence de couvain calcifié.

Source : CRA Agroscope

Une colonie sévèrement atteinte par la maladie du couvain calcifié, se traduisant par un couvain très irrégulier

Lorsque la colonie est ouverte, la visite doit permettre de déterminer si le couvain et les abeilles adultes sont en bonne santé : le couvain doit être disposé de façon compacte, avec des larves brillantes et nacrées, bien nourries ; les opercules des stades plus avancés doivent être intacts et bombés. Des larves ayant une couleur, un aspect ou une position inhabituelle doivent interpeller l'observateur, tout comme des opercules qui seraient enfoncés, déchirés ou troués. Il s'agirait alors de maladies du couvain qui doivent être suivies d'une réaction appropriée : par exemple, les loques européennes et américaines sont à déclaration obligatoire tandis que des pathologies liées à des virus nécessiteront généralement de traiter immédiatement contre le *Varroa*. Pour ce qui est des abeilles adultes, elles doivent avoir une taille et un aspect habituels, et ne pas avoir d'ailes déformées. Il ne doit pas y avoir de *Varroas* visibles sur les abeilles.

Améliorer son cadre de travail facilite l'observation

L'inspection du couvain se fait en prenant le cadre en main, à hauteur des yeux, et en l'orientant de façon à avoir une bonne luminosité. Afin de pouvoir observer rigoureusement le couvain et les abeilles, il est essentiel de disposer de suffisamment de lumière au rucher : lorsque les ruches sont situées dans un pavillon, il convient d'ouvrir les volets du rucher et d'allumer la lumière si le rucher est relié à l'électricité. Même si la lumière du jour reste la meilleure solution, une lampe frontale ou des lampes reliées à des batteries peuvent offrir une alternative. En cas de doute lors d'une visite, et suivant le moment de la journée, l'observateur peut également se déplacer de quelques pas avec le cadre à observer pour profiter de la lumière du soleil, par exemple sur le seuil du pavillon ; il faudra seulement prendre garde à ne pas faire tomber la reine.

De manière générale, l'entretien des abords du rucher, par exemple en taillant les arbres et arbustes, permet d'apporter du soleil et d'augmenter la luminosité.

En cas de baisse de la vue, une loupe ou des lunettes de lecture adaptées doivent être à portée de main lors des contrôles.

Rester vigilant à la présence d'espèces invasives

Dans un contexte mondialisé et en lien avec les changements climatiques, de nombreuses espèces invasives risquent d'être introduites en Suisse. Cela concerne également des maladies et ravageurs des abeilles. L'apiculteur ou apicultrice doit ainsi, par exemple, rester vigilant concernant la présence d'autres insectes à proximité ou dans ses ruches. Ainsi, il est possible de détecter la présence du frelon asiatique, dont la colonisation des régions de faible et moyenne altitude est très probable ces prochaines années, mais également de repérer une éventuelle invasion du petit coléoptère de la ruche, pour l'heure absent de Suisse mais présent dans le Sud de l'Italie. Il est utile de consulter régulièrement les informations du SSA (site internet, newsletter) concernant la situation des différentes espèces invasives et de suivre les recommandations en vigueur.

Mieux vaut prévenir que guérir

Comme les moyens de soigner les abeilles se limitent à la réalisation de traitements contre le *Varroa*, l'apiculteur-trice doit surtout gérer l'état sanitaire de ses colonies en mettant en place

des stratégies de prévention des maladies, dans le cadre de son concept d'exploitation (**www.abeilles.ch/conceptexploitation**). Mis à part un emplacement favorable aux abeilles et à leur développement, cela passe par une documentation rigoureuse de l'état sanitaire et des actions entreprises sur les colonies, notamment les déplacements de cadres. Le matériel utilisé au rucher doit être propre. Chaque année, un tiers des cadres est à renouveler. Ce travail se fait idéalement au printemps quand l'envie innée de construire/bâtir des abeilles bat son plein. Les situations favorisant la transmission de pathogènes via le pillage doivent être supprimées, par exemple en adaptant la taille des trous de vol à la force des colonies et en travaillant de façon méticuleuse lors du nourrissement. Ce dernier permet de pallier les situations de disette, et de garantir en tout temps que les colonies disposent de suffisamment de nourriture. Seules des colonies fortes et saines doivent être gardées au rucher; cela est possible en sélectionnant ses colonies et en ayant suffisamment de jeunes colonies en réserve. Enfin, l'introduction des espèces invasives ayant souvent lieu lors des déplacements de colonies, il convient de renoncer aux importations d'abeilles et, lors de l'acquisition d'abeilles, de privilégier des colonies issues de la région et dont l'état sanitaire aura été vérifié au préalable.

Source: apiservice

Des réserves de pollen diversifié et de miel en quantité suffisante sont des atouts pour la santé des colonies

Aide-mémoire
«2. Aperçu des maladies et ravageurs»

Autres aide-mémoire: **www.abeilles.ch/aidememoire**

Guide de la santé de l'abeille

Edité par le Centre de recherche apicole

Manifestation en ligne et en direct à ce sujet:

Sans inscription; il suffit de cliquer sur le lien de participation sous **www.abeilles.ch/manifestations-ssa**.

13.10.22, 20h: Maladies et ravageurs